

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle tenue le 2 juin 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue par voie visioconférence, ce mardi 2 juin 2020 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers : François Chalifour, Léo-Paul Thibault, Yves Martin, Marie Dubois, Gilles Martin et Doris Gagnon, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum. Chacune de ces personnes s'est identifiée personnellement.

Présence : Audrey Lavoie, auditrice indépendante

Madame Denise Fournier, directrice générale, secrétaire-trésorière assiste également à la séance par visioconférence.

Nous procédons à l'enregistrement audio de la présente séance en vue de garantir une fidèle reproduction des débats devant être consignés au procès-verbal.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Denise Fournier fait la lecture de l'ordre du jour.

20-06-01

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

20-06-02

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

4. Suivi au procès-verbal

Point 8 : Modification de la police d'assurance relativement à la responsabilité civile, autorisation envoyée.

Point 11 : Envoi des documents au MSP pour le chemin de la Pointe et 5e Grève Ouest, nous avons reçu un accusé réception

5. Présentation et approbation du rapport financier 2019

ATTENDU QUE le rapport financier pour l'année 2019 et le rapport de l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton ont été déposés ;

ATTENDU QUE la présentation du rapport est effectuée par madame Audrey Lavoie de chez Raymond Chabot Grant Thornton ;

20-06-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020

QUE le rapport financier 2019 ainsi que le rapport de l’auditeur indépendant soient approuvés tels que produits.

ADOPTÉ

6. Dépôt-Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe pour l’année financière 2019

ATTENDU QU’en vertu de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d’une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin.

ATTENDU QU’en conformité également du même article, il est également prévu une période de questions relativement à ce rapport des faits saillants.

ATTENDU QU’en tenant compte de la situation exceptionnelle créée par le COVID-19 et de tenir les séances sans la présence de citoyens et aussi pour permettre aux citoyens de s’exprimer sur ledit rapport;

20-06-04

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accordera une période de 15 jours suivant la publication du rapport sur le site de la municipalité où les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel et que les réponses seront données lors de la séance subséquente.

Je, Louis-Georges Simard, maire de la municipalité de Rivière-Ouelle, fait le dépôt du rapport des faits saillants de l’année financière 2019.

1. Les derniers états financiers au 31 décembre 2019

Dans son rapport, le vérificateur présente le sommaire des activités de fonctionnement de l’administration municipale.

Revenus de fonctionnement	2 234 516 \$	
Charges	- 2 656 507 \$	
Excédent (déficit)		-421 991 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
- Produit de cession d’un terrain	100 \$	
- Amortissement des immobilisations	773 667 \$	
- Remboursement de la dette à long terme	- 208 275 \$	
- Affectations		
- Activités d’investissement	- 104 198 \$	
- Excédent de fonctionnement non affecté	39 958 \$	
- Excédent de fonctionnement affecté	12 134 \$	
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales		513 386 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales		91 395 \$

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle tenue le 2 juin 2020

Au 31 décembre 2019, le surplus accumulé non affecté est de 989 647 \$ et le surplus accumulé affecté est de 138 395 \$. Le rapport du vérificateur indique que les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Rivière-Ouelle au 31 décembre 2019, le tout conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

2. Immobilisations 2019

La Municipalité a réalisé des immobilisations pour une somme totalisant 1 599 743 \$ en 2019. Les principaux projets sont :

- L'empierrement et la stabilisation du chemin de la Pointe : 233 546 \$,
- Route du Quai et du chemin de l'Anse-des-Mercier : 944 794 \$,
- les rénovations de la salle du sous-sol de la Sacristie : 10 853 \$,
- l'asphaltage du chemin de la Pointe, Cinquième-Grève Est et Ouest : 237 635 \$,
- achat d'ordinateurs : 6 243 \$,
- achat d'un terrain à la Fabrique : 32 305 \$,
- renouvellement d'équipement pour l'aqueduc et les égouts : 41 145 \$,
- études pour le projet d'aqueduc Chemin Haut-de-la-Rivière, Sud-de-la-Rivière et Fronteau : 17 623 \$,
- Bornes 911 : 13 364 \$,
- lumières pour la surface multifonctionnelle : 5 632 \$,
- pavillon du jardin communautaire : 11 549 \$,
- Chemin de la Cédrière, Grands Hérons et Boisé de l'Anse : 40 850 \$
- et des petits travaux à la Mairie : 4 204 \$.

Certains projets avaient commencé avant 2019. Les montants apparaissant plus haut sont pour 2019 seulement.

3. Autres réalisations 2019

Voici en rafale les événements marquants de 2019 :

- Adoption du règlement sur la gestion contractuelle
- Embauche de la nouvelle directrice générale, secrétaire-trésorière
- Embauche de la secrétaire-réceptionniste en remplacement d'un congé maternité
- Démission d'un conseiller et élection par acclamation d'un nouvel élu
- Début des travaux sur la mise à jour du plan de sécurité civile ;
- Amélioration du système informatique et logiciel à l'usine d'eau potable ;
- Adoption du plan de conservation du paysage culturel patrimonial des secteurs de la Pointe aux Iroquois et de la pointe aux Orignaux et dépôt au Ministère
- Lancement du nouveau plan de développement 2019-2023
- Lancement du projet passeurs de mémoire
- Nouvelle refonte du site internet de la Municipalité
- Mise en marche des alertes municipales
- Mise sur pied d'un comité jardin pour la création d'un jardin communautaire
- Préparation du sol et plantation de brise-vents au jardin communautaire
- Activités de plantation et de récolte de cucurbitacées avec les élèves de l'école des Vents-et-Marées
- Inauguration de notre nouvelle patinoire
- Première édition de la soirée des bénévoles
- Végétalisation des rives de la rivière Ouelle par Obakir
- 2^e édition de la Fête du cerf-volant
- Projet pilote avec Trans-Apte «Payez votre allée, nous payons votre retour»
- Confection des bacs à marées
- Rénovation de la salle communautaire

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020

- Réalisation d’un tout nouveau dépliant touristique
- Fête des citoyens : 135 personnes présentes
- Diners communautaires : divers avec entre 30 et 70 participants
- Programmation hiver, été et automne
- Premier camp de jour offert lors de la semaine de relâche
- Camp de jour d’été : 7 semaines de programmation, dont 42 inscriptions ;
- Concours photo
- Distribution du calendrier de Rivière-Ouelle.

4. Votre Conseil municipal

Je ne voudrais pas passer sous silence le travail des membres du Conseil. Voici un résumé de leurs actions :

- Conseils ordinaires : 12
- Conseils extraordinaires : 3
- Rencontres de travail : 12
- Comités sur lesquels un ou des membres du Conseil sont présents :
 - Régie intermunicipale des matières résiduelles
 - Régie intermunicipale en protection incendie Kam-Ouest
 - Corporation touristique de Rivière-Ouelle
 - Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle
 - Centre culturel et communautaire de la Pointe-aux-Orignaux
 - Comité consultatif en urbanisme
 - Réseau-biblio
 - Comité de développement
 - Comité des loisirs

5. En conclusion

L’année 2019 a été très occupée. Je profite de l’occasion pour remercier tous les citoyens et employés municipaux pour leur implication dans la réalisation de divers projets au bénéfice de notre communauté.

Louis-Georges Simard
Maire

7. Nomination de l’auditeur indépendant pour la vérification comptable de l’année 2020

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour l’audit des états financiers de l’année 2020 ;

ATTENDU QUE cette offre de service pour l’année 2020 est la suivante :

Vérification des états financiers 2020	5 755 \$ plus taxes
Consolidés	2,325 \$ plus taxes
Inclus la présentation des états financiers au conseil municipal	
Mandat pour Recyc-Québec	860 \$ plus taxes
Total des honoraires	8,940 \$ plus taxes

20-06-05

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte l’offre de Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 8 940 \$ plus taxes.

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement pour l'audit des états financiers de l'année 2020.

ADOPTÉ

8. Approbation des dépenses en prévision de la réouverture du bureau municipal afin de répondre aux normes de la santé publique

ATTENDU QUE pour la réouverture du bureau municipal, il faut réaliser des ajustements pour la protection et la sécurité des employés, des membres du Conseil ainsi que des citoyens ;

ATTENDU QUE le bureau municipal ne pourra être ouvert avant la réalisation de ces ajustements ;

ATTENDU QUE l'accès au bureau municipal sera limité et sur rendez-vous principalement afin de contrôler le nombre de personnes circulant dans celui-ci ;

ATTENDU QUE la porte principale devra être munie d'un interphone et d'une barrure électrique ;

ATTENDU QUE la réception doit être protégée par un plexiglas ;

ATTENDU QUE les employés doivent avoir un équipement de protection adapté à chacun de leur emploi ;

ATTENDU QUE le bureau municipal demande des ajustements au niveau de l'hygiène sanitaire en situation de pandémie ;

20-06-06

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement de 1 300\$ plus taxes pour l'installation d'un interphone et d'une serrure électrique.

QUE le Conseil entérine la dépense et le paiement de 350\$ plus taxes pour la l'achat et l'installation d'un plexiglas à la réception.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement d'un montant d'environ 1 600 \$ plus taxes pour l'achat du matériel de protection pour les employés, du matériel pour l'hygiène sanitaire du bureau municipal et la réalisation des ajustements nécessaires.

ADOPTÉ

9. Approbation des dépenses supplémentaires pour effectuer les ajustements nécessaires afin de rendre la cuisine de la salle du Tricentenaire fonctionnelle

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu la demande afin d'améliorer la cuisine de la salle du Tricentenaire pour la réalisation du projet de cuisine collective du Club des 50 et + ;

ATTENDU QUE le Conseil a procédé à l'achat de nouveaux électroménagers ainsi que toute la vaisselle nécessaire à la réalisation du projet de cuisine collective et des repas communautaires ;

ATTENDU QUE pour la réalisation de ces projets, il faut faire les ajustements suivants :

- Ajout d'armoires de rangement ;
- Installation du lave-vaisselle ;
- Ajout d'un îlot fonctionnel ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

ATTENDU QUE Dany Lévesque Ébénisterie Commerciale a fait une soumission pour la réalisation des armoires et de l'îlot au montant de 14 882\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE l'installation du lave-vaisselle, les modifications à réaliser au comptoir existant et quelques autres travaux sont nécessaires à la réalisation du projet ;

20-06-07

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte l'offre de service de Dany Lévesque Ébénisterie Commerciale au montant de 14 882\$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement d'un montant maximum 20 000\$ pour la réalisation des travaux énumérés ci-haut dans la cuisine de la salle du Tricentenaire.

QUE les crédits nécessaires seront prélevés dans le surplus accumulé libre.

ADOPTÉ

10. Autorisation de signer l'entente avec la Fabrique pour l'utilisation de l'église et de sa génératrice en cas d'urgence

ATTENDU QUE la Municipalité doit se conformer au Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3, a. 194) ;

ATTENDU QUE l'article 9 de ce règlement stipule que : « Les centres de services et d'hébergement temporaire pour les victimes doivent être équipés d'installations sanitaires. De plus, la municipalité doit être en mesure de parer à une interruption de l'alimentation électrique survenant dans ces centres. » ;

ATTENDU QUE la Fabrique dispose d'une génératrice qui est utilisée principalement pour les fournaies à l'huile qui chauffent l'église au complet ainsi que quelques lumières ;

ATTENDU QUE l'église est située à proximité de la salle du Tricentenaire qui est le centre d'hébergement officiel advenant une évacuation des citoyens ;

ATTENDU QUE l'église est suffisamment grande pour accueillir un groupe d'environ 200 personnes ;

ATTENDU QUE la Fabrique est en accord avec la proposition d'entente pour l'utilisation de l'église et de la génératrice ;

20-06-08

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente avec la Fabrique pour l'utilisation de l'église et de la génératrice afin de parer à une interruption de l'alimentation électrique survenant à la salle du Tricentenaire.

ADOPTÉ

11. Entériner la dépense pour l'usine d'eau potable-Détecteur de gaz

ATTENDU QUE le détecteur de gaz est défectueux ;

ATTENDU QUE les normes de sécurité exigent d'avoir un détecteur à gaz fonctionnel quand les employés municipaux travaillent en espace clos ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

20-06-09

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise l'achat d'un nouveau détecteur de gaz de marque GasalertmaxXT II avec pompe intégrée chez SPI Sécurité au coût de 1 065 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

12. Offre de service-Installation de caméra à l'usine d'eau potable

ATTENDU QUE quelques actes répréhensibles ont eu lieu à l'extérieur de l'usine d'eau potable ;

ATTENDU QUE le Conseil veut protéger cet endroit névralgique de la Municipalité;

ATTENDU QUE 6TemTi a fait une offre de service au montant de 1 514\$ plus taxes pour l'installation de 4 caméras et de tout le matériel nécessaire pour l'enregistrement des images ;

ATTENDU QUE M2 Télécom a fait une offre de service au montant de 1 245\$ plus taxes pour le câblage ;

20-06-10

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte l'offre de service de 6TemTi au montant de 1 514\$ plus taxes et accepte l'offre de service de M2 Télécom au montant de 1 245\$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement de 2 759\$ plus taxes pour la l'achat et l'installation des caméras.

ADOPTÉ

13. Autorisation d'aller en appel d'offres pour asphaltage sur le chemin Sud-de-la-Rivière sur 835 mètres et de procéder à certains travaux de voirie

ATTENDU QU'il y a lieu de faire des travaux de voirie sur les routes et chemins municipaux tels que :

- Recharge en gravier et niveler le Chemin Coteaux des Pins estimé à 4 500 \$ plus taxes
- Procéder au lignage des rues pour environ 3 000 \$ plus taxes
- Pulvérisation, mise en forme et asphaltage du Chemin Sud-de-la-Rivière sur 835 mètres

20-06-11

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil demande à la directrice générale, secrétaire-trésorière de procéder à un appel d'offres pour la pulvérisation, la mise en forme et l'asphaltage du Chemin Sud-de-la-Rivière sur 835 mètres ;

QUE le conseil autorise le responsable des travaux publics à procéder aux travaux de voirie énumérés plus haut pour un montant estimé à 7 500 \$ plus taxes et déjà prévu au budget 2020 dans l'entretien des chemins municipaux.

ADOPTÉ

14. Autorisation pour procéder à une demande de service pour la vérification de l'asphaltage lors des travaux prévus sur le chemin Sud-de-la-Rivière

ATTENDU QUE la municipalité prévoit faire des travaux d'asphalte sur le Chemin Sud-de-la-Rivière ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

ATTENDU QU'il est préférable de faire vérifier la qualité de l'asphalte lors du pavage ;

20-06-12

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à procéder à des demandes de service auprès d'au moins deux fournisseurs afin de faire la vérification de la qualité de l'asphalte lors des travaux sur le Chemin Sud-de-la-Rivière.

ADOPTÉ

15. Demande de non-assujettissement pour l'enrochement devant le Camping

ATTENDU QUE l'enrochement en avant du 176, chemin de la Pointe a besoin d'un entretien ;

ATTENDU QUE le Conseil désire procéder à l'entretien de cet enrochement ;

ATTENDU QUE cet enrochement a déjà reçu un certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et des changements climatiques (MELCC) portant le numéro 3216-02-005 ;

ATTENDU QUE le support d'un ingénieur est requis afin de procéder à la demande de non-assujettissement

ATTENDU QU'une demande au MELCC doit être faite pour non-assujettissement pour la réalisation de l'entretien ;

ATTENDU QUE la firme Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. a été retenue pour faire ces plans d'entretien pour un montant de 360 \$ plus taxes ;

20-06-13

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil entérine la dépense de 360 \$ plus taxes pour la réalisation des plans d'entretien de la firme Bouchard Service-Conseil et autorise le paiement.

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire trésorière à faire tout ce qui est requis afin de donner plein effet à cette résolution et faire le suivi du projet.

ADOPTÉ

16. Achat de panneaux et poteaux pour la signalisation routière

ATTENDU QUE divers poteaux et panneaux pour la signalisation sont abimés ;

ATTENDU QU' il est requis de voir aux remplacements ou ajouts de panneaux pour une meilleure visibilité et pour la sécurité ;

ATTENDU QUE l'achat des panneaux nécessaires a été suggéré par le responsable des travaux publics ;

20-06-14

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise de procéder à la commande des poteaux et panneaux de signalisation requis auprès de l'entreprise Signalisation Lévis inc..

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement de 1 472 \$ plus taxes sur réception de la marchandise. Le paiement se fera à partir du fond général à même le budget des travaux publics.

ADOPTÉ

17.Achat d'abat-poussière

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'abat-poussière pour ses chemins municipaux ;

20-06-15

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la commande d'abat-poussière auprès du fournisseur Sel Warwick

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement au montant maximal de 2 500,00 \$ plus les taxes applicables pour cet achat ;

ADOPTÉ

18.Offre de service : Tonte de bord de chemins

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de service de E.C.G. au montant de 3 200 \$ plus taxes, pour la tonte des bords de chemins au printemps et à l'automne pour la saison 2020 pour toutes les routes appartenant à la municipalité incluant la desserte du chemin de l'Éventail et chemin Dumais.

20-06-16

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte la soumission de E.C.G. au montant de 3 200 \$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement de 3 200 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

19.Projet de mise en valeur agricole

ATTENDU QUE le plan de développement 2019 - 2023 prévoit l'objectif d'aménager des sites d'observation des haltes de repos et des sentiers pédestres ;

ATTENDU QU'une des actions de cet objectif est d'aménager un site d'observation et d'information sur l'agriculture à la jonction de la rue Landry ;

ATTENDU QUE pour la réalisation de ce projet, le comité de développement propose d'inclure 5 panneaux d'interprétations sur les thèmes suivants :

- La famille agricole ;
- Plaine, type de sol et type de culture ;
- Volet économique ;
- Le lait : de la vache à votre assiette ;
- Équipement et technologie ;

ATTENDU QUE ces panneaux d'interprétation seront reliés au circuit Fil Rouge de Rivière-Ouelle incluant l'application baladodécouverte ;

ATTENDU QUE le comité de développement propose de réaliser le projet en 2 étapes :

- Étape 1 : Recherches, écriture des textes, choix des photos ;
- Étape 2 : Graphisme, réalisation des panneaux, aménagement du site

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

ATTENDU QUE Parcours Fil Rouge a fait une offre de service pour la réalisation de l'étape 1 au montant de 8 000\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE le projet correspond à plusieurs des priorités du programme Fonds régions et ruralité (FRR) incluant :

- Soutenir le développement et la mise en valeur de la culture, du patrimoine et des paysages ;
- Maintenir et développer le dynamisme bioalimentaire ;
- Contribuer au développement touristique du territoire ;

20-06-17

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention de 4 000\$ dans le cadre du programme Fonds régions et ruralité (FRR) et à signer tous documents donnant plein effet à cette résolution.

QUE le Conseil s'engage à fournir le montant de 4 800\$ plus taxes nécessaire au financement complet de l'étape 1, incluant un montant de 800\$ pour les imprévus.

QUE le Conseil accepte l'offre de service de Parcours Fil Rouge au montant de 8 000\$ plus taxes, conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds régions et ruralité.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement d'un montant 8 800\$ plus taxes pour la réalisation de l'étape 1, conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds régions et ruralité.

ADOPTÉ

20.Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales

ATTENDU QUE le plan de développement 2019 - 2023 prévoit l'objectif d'aménager des sites d'observation des haltes de repos et des sentiers pédestres ;

ATTENDU QU'une des actions de cet objectif est d'aménager un site d'observation et d'information sur l'agriculture à la jonction de la rue Landry ;

ATTENDU QUE le projet correspond au plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Kamouraska au niveau de l'objectif de développement : « *Valorisation de l'agroalimentaire et de la zone agricole comme facteur d'attractivité, de dynamisation et de promotion du Kamouraska* » ;

ATTENDU QUE pour la réalisation de ce projet, le comité de développement a proposé d'inclure 5 panneaux d'interprétations sur les thèmes suivants :

- La famille agricole ;
- Plaine, type de sol et type de culture ;
- Volet économique ;
- Le lait : de la vache à votre assiette ;
- Équipement et technologie ;

ATTENDU QUE ces panneaux d'interprétation seront reliés au circuit Fil Rouge de Rivière-Ouelle incluant l'application baladodécouverte ;

ATTENDU QUE le comité de développement a proposé de réaliser le projet en 2 étapes :

- Étape 1 : Recherches, écriture des textes, choix des photos ;
- Étape 2 : Graphisme, réalisation des panneaux, aménagement du site

ATTENDU QUE l'étape 1 sera financée par la Municipalité au montant 4 800\$ et par le Fonds des régions et de la ruralité au montant 4 000\$;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

ATTENDU QUE le coût total de l'étape 2 est estimé à 20 100\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE Parcours Fil Rouge a fait une offre de service pour la réalisation de l'étape 2 au montant de 10 500\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE les autres frais tel que les plans et devis, l'aménagement du terrain, etc. sont estimés à 9 600\$ plus taxes ;

ATTENDU QUE des demandes de commandites seront faites auprès des agriculteurs ainsi que différents autres organismes pour bonifier le projet ;

ATTENDU QUE ce projet correspond au programme « Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales » ;

20-06-18

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire trésorière à déposer une demande de subvention de 16 884\$ à la MAPAQ dans le cadre du programme « Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales » et à signer tous documents donnant plein effet à cette résolution.

QUE le Conseil s'engage à fournir un montant d'environ 2 700\$ en sus d'un objectif de 1 500\$ auprès des commanditaires pour compléter le financement de l'étape 2.

QUE le Conseil accepte l'offre de service de Parcours Fil Rouge au montant de 10 500 \$ plus taxes, conditionnellement à l'obtention de la subvention du programme « Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales ».

ADOPTÉ

21. Autoriser la dépense et le paiement pour la préparation du chemin de la route Boucher afin de pouvoir procéder à la construction du belvédère

ATTENDU QUE le plan de développement 2019-2023 comprend l'objectif de poursuivre le développement des pistes cyclables ;

ATTENDU QUE dans cet objectif, il est prévu d'aménager la route Boucher pour en faire une piste cyclable et un sentier pédestre ainsi que d'y construire un belvédère ;

ATTENDU QUE le chemin a besoin de travaux afin de le rendre carrossable :

- Enlèvement des arbres ayant envahi le chemin ;
- Tonte d'une partie du chemin ;
- Ajout de sable afin d'égaleriser ce dernier ;

ATTENDU QUE le chemin doit être carrossable avant de pouvoir construire le belvédère ;

20-06-19

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la dépense estimée à 5 000 \$ pour la préparation du chemin de la route Boucher.

QUE les crédits budgétaires seront prélevés du surplus accumulé.

ADOPTÉ

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

22.Demande du Comité d'embellissement

ATTENDU QUE le Comité d'embellissement s'occupe de l'aménagement paysager et de l'entretien des sites aménagés à Rivière-Ouelle ;

ATTENDU QUE le Comité a besoin d'un budget de fonctionnement pour débiter la saison ;

ATTENDU QUE le Comité a besoin d'un budget pour l'achat de plantes ;

20-06-20

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité verse un montant de 1 250 \$ pour le fonctionnement.

QUE la Municipalité octroie un budget d'environ 1 000 \$ plus taxes pour l'achat de plantes.

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire trésorière à faire tout ce qui est requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

23.Camp de jour été 2020

ATTENDU QUE malgré le défi posé par le Covid-19, il est important de tenir un camp de jour à Rivière-Ouelle ;

ATTENDU QUE le camp de jour aura lieu du 29 juin au 14 août ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'embaucher un responsable des animateurs et deux animateurs pour le camp ;

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie d'une subvention d'emploi été Canada pour l'embauche d'un animateur ;

20-06-21

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à embaucher un responsable des animateurs et deux animateurs pour le camp de jour, aux conditions salariales annexées aux présentes.

QUE le Conseil autorise des dépenses additionnelles pour environ 4 000 \$ pour la tenue du camp de jour, ces conditions étant largement dues à la Covid-19.

QUE les frais demandés aux parents continueront à être de 160 \$ pour le premier enfant et de 140 \$ par enfant additionnel.

ADOPTÉ

24.Ciné-parc – Demande de contribution financière au FDMK – Volet activité locale, loisir culturel

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer les municipalités à réaliser des activités locales au développement du loisir culturel;

ATTENDU QUE chaque municipalité peut choisir une activité de loisir culturel qu'elle désire financer en partie par ce fonds ;

ATTENDU QUE le montant attribué dans le cadre de ce fonds est de 500 \$:

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

ATTENDU QUE la municipalité de Rivière-Ouelle en collaboration avec 5 autres municipalités du Kamouraska ont décidé d'organiser des soirées ciné-parc, chacune à leur fin de semaine respective ;

ATTENDU QUE le coût total de l'activité représente un montant estimé à 1 350 \$ plus taxes pour Rivière-Ouelle.

20-06-22

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité s'engage à la hauteur de 1 350 \$ plus taxes pour cette activité moins le montant de 500 \$ provenant du FDMK ;

QUE la municipalité s'engage à publiciser l'événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire une mention verbale lors de la tenue de l'activité ;

QUE la municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2020 au paiement des dépenses engendrées par l'activité loisir culturel « Ciné-Parc

ADOPTÉ

25. Autorisation de dépense pour les résidents de 70 ans et plus

ATTENDU QUE la municipalité ne tiendra pas la fête des citoyens en 2020 considérant la situation actuelle du coronavirus ;

ATTENDU QUE la municipalité tient à souligner la persévérance et le courage de nos aînés pour l'isolement vécu durant la pandémie ;

ATTENDU QUE la municipalité désire les soutenir et leur dire qu'elle est là pour eux et qu'elle les encourage à poursuivre les recommandations du gouvernement en situation de pandémie soit le port de masque et respecter la distanciation physique ;

20-06-23

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité autorise l'utilisation d'une partie du budget de la fête des citoyens pour environ 1 000 \$ pour la création d'une petite trousse d'encouragement qui sera distribuée à nos aînés.

ADOPTÉ

26. Dons aux organismes locaux – Subvention pour le Parc nautique

ATTENDU QUE le Conseil a reçu tous les documents exigés relativement à une demande de subvention pour le Parc nautique ;

20-06-24

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise une subvention au Parc nautique pour l'année 2020 au montant de 1 500 \$.

QUE le Conseil remercie les bénévoles pour leur implication dans l'organisme.

ADOPTÉ

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020

27.Dons aux organismes régionaux

ATTENDU QUE nous vivons une pandémie et que plusieurs personnes vivent des moments difficiles financièrement ;

ATTENDU QU'un mouvement de solidarité s'est installé avec les municipalités sensibilisées à cette réalité ;

20-06-25

II EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accepter la répartition des dons aux organismes régionaux énumérés ci-dessous :

QUE le Conseil fait un don de 250 \$ à Moisson Kamouraska afin d'aider les familles de notre région qui en ont besoin.

ADOPTÉ

28.Approbation des comptes

Séance de : Juin 2020	Total
Comptes payés entre le 1er et le 31 mai	\$
Rémunération élus et allocation de dépenses	4 432.40 \$
Rémunération employés municipaux	26 448.74 \$
RVER	1 597.29 \$
Fabrique de RO	583.33 \$
Nancy Fortin	106.81 \$
Eve-Marie Bélanger	25.00 \$
Denise Fournier	25.00 \$
Louis-Georges Simard	25.00 \$
Englobe	7 845.89 \$
Bell Canada pour usine	118.90 \$
Vidéotron	255.01 \$
Ecol'eau	6 639.81 \$
Hydro Québec	287.44 \$
Action Patrimoine	48.25 \$
Fondation André Côté	20.00 \$
Association Forestière Bas St-Laurent	75.00 \$
Sous-total des incompressibles :	48 533.87 \$
Comptes à payer du mois de : Mai 2020	
6Tem Ti inc.	532.68 \$
Signé Cathy Design	301.81 \$
MRC de Kamouraska	223.00 \$
Garage N. Thiboutot	196.23 \$
Transport en vrac St-Denis	5 452.80 \$
Municipalité de St-Denis	30.00 \$
Roger Dubé	28.74 \$
Enviro Santé	132.22 \$
Fonds de l'information foncière	5.00 \$
ADN Communication	82.64 \$

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020

Garage Richard et Guy Chamberland	575.28 \$
Plomberie Stéphane Martin	392.08 \$
Groupe Caillouette	215.89 \$
Agro Enviro Lab	166.71 \$
Groupe Avantis	76.43 \$
Produits Sanitaires Unique	48.34 \$
Base 132	87.38 \$
Kamco Construction	402.41 \$
Roberto Ouellet Excavation	2 980.44 \$
Chauffage RDL	363.47 \$
Ville de RDL	3 970.49 \$
Automatisation JRT	2 966.36 \$
ADMQ	431.16 \$
Brûlerie de l'Est	133.00 \$
Centre Service St-Philippe	532.55 \$
Déneigement Ginette Boucher	400.00 \$
Lunik Tabagie	782.23 \$
Mutuelle des municipalités	254.00 \$
Musée Québécois d'Agriculture	344.93 \$
SOUS TOTAL DES COMPTES A PAYER	22 108.27 \$
GRAND TOTAL	70 642.14 \$

20-06-26

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le Conseil.

ADOPTÉ

29. Correspondance

- Une lettre du MSP, un accusé réception pour la demande d’aide financière pour les travaux.
- Lettre du Gouvernement du Québec en lien avec l’ouverture des camps de jour.

30. Varia

Information aux citoyens-Juin 2020

6 : Fête des citoyens reportée
16 : Distribution Rivière Web
19 : Ouverture de la Chapelle du quai (à confirmer)
24 : Mairie fermée
29 : Début du camp de jour (à confirmer)
30 : Rencontre de travail

31. Période de questions

32. Prochaine réunion de travail

La prochaine séance de travail aura lieu le **30 juin à 19h00.**

33. Prochaine séance de conseil

La prochaine séance ordinaire aura lieu **mardi, le 7 juillet à 20h00.**

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 2 juin 2020**

34. Levée de l'assemblée

20-06-27

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h33.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

Louis-Georges Simard
Maire

Denise Fournier
Directrice générale, secrétaire-trésorière